

Parmi nos activités...

- Expositions
- Conférences/Débats
- Publications
- Bulletin trimestriel
pour les adhérents
- Manifestations/commémorations
- le 18 mars
- la montée au mur des fédérés
- Parcours communards
- Spectacle:
• le rendez-vous du 18 mars"
- Banquet annuel
- Fête de la Commune
- Commissions
- Groupes de travail



Comme sous la Commune de 1871, notre association fonctionne avec des commissions ce qui permet la participation de tous les adhérents. Elles se réunissent en général, une fois par trimestre :

- La commission Communication
- La commission Culture
- La commission Fêtes et événements
- La commission Finances
- La commission Littérature
- La commission Patrimoine

Venez participer et adhérer
La cotisation est l'élément vital
de l'association,
elle assure son indépendance
et sa liberté d'action...



**L'Association est située au
46 rue des Cinq-Diamants
75013 Paris**

Métro : Place d'Italie ou Corvisart

**- Permanences du lundi au vendredi
de 14h à 17h**

**- L'Association dispose d'une bibliothèque
uniquement pour consultation sur place : le
mercredi sur rendez-vous, de 14h à 17h**

Pour nous contacter :

- téléphone : 01 45 81 60 54
- courriel : amis@commune1871.org
- courrier : 46 rue des Cinq-Diamants
75013 Paris

Notre site s'enrichit régulièrement :
<http://www.commune1871.org>



**UN IDÉAL D'UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE DANS
UN MONDE PLUS QUE JAMAIS INÉGALITAIRE,
INHUMAIN, DOMINÉ PAR L'ARGENT**

**CRÉÉE EN 1882 PAR LES COMMUNARDS DE RETOUR
D'EXIL, L'ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE
DE PARIS 1871 EST LA PLUS ANCIENNE DES ORGANISATIONS
DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS.**

**ELLE PERPÉTUE LES IDÉAUX DE LA COMMUNE ET FAIT
CONNAÎTRE SON OEUVRE PRÉMONITOIRE :**

- LA LAÏCITÉ,
- LE DROIT DU TRAVAIL ET LE DROIT AU TRAVAIL,
- L'ÉMANCIPATION DES FEMMES,
- LES PRÉMICES DE L'AUTOGESTION...

**POUR FAIRE CONNAÎTRE CETTE PASSIONNANTE
EXPÉRIENCE DE LA DÉMOCRATIE.**

POUR SAVOIR CE QUE FUT L'ACTION DES COMMUNARDS.
**POUR MIEUX DÉCOUVRIR CE MOMENT IMPORTANT DE
NOTRE HISTOIRE, DEPUIS TOUJOURS OCCULTÉ, FALSIFIÉ,
DÉNIGRÉ PARCE QU'IL FIT TRÈS PEUR AUX PRIVILÉGIÉS.**

*Le cadavre est à terre
mais l'idée est debout !*



72 jours pour bâtir un nouveau monde

VIVE LA DÉMOCRATIE

- le peuple n'abdique jamais sa souveraineté
- le mandat impératif : les élus sont responsables, contrôlés et révocables
- les femmes contribuent activement à la Commune, elles créent "l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés"

LA LAÏCITÉ

- la séparation de l'Église et de l'État
- la Commune entend laïciser les services municipaux : l'Assistance publique, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux
- laïcisation de l'enseignement avec Édouard Vaillant

LES ÉTRANGERS

- ils participent activement à la Commune
- ils sont reconnus citoyens à part entière
- des postes de responsabilité leur sont confiés : Léo Fränkel, hongrois, est le 1er « ministre du travail, Jaroslaw Dombrowski et Waléry Wroblewski, polonais, sont nommés généraux de la Commune. Elisabeth Dmitrieff, russe, est l'une des animatrices de l'« Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés »

1871 vive la Commune !

LES FEMMES

- le 18 mars elles alertent la population parisienne et empêchent la prise des canons
- elles sont chargées par la Commune de répertorier les ateliers abandonnés et organisent le travail des femmes qui sont au chômage
- elles participent aux combats

LES ARTISTES

- la « Fédération des Artistes » (les arts plastiques) assure la conservation et la gestion des monuments, musées et galeries d'art
- Courbet en est élu président le 17 avril
- la « Fédération Artistique » (musique, théâtre) organise la gestion des théâtres par les artistes
- ses membres organisent des concerts en soutien aux veuves et orphelins de gardes nationaux

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

- elle devient laïque, gratuite et obligatoire pour les garçons et pour les filles
- création de l'enseignement professionnel pour les garçons et les filles

La république sociale

L'OEUVRE SOCIALE

- interdiction des amendes sur salaires
- interdiction du travail de nuit des boulangers
- journée de 10 heures aux ateliers du Louvre
- interdiction du cumul des traitements
- réquisition des logements vacants
- égalité des salaires entre les institutrices et instituteurs

LES SERVICES PUBLICS

- la Commune réorganise les services publics
 - . le service des Postes : Albert Theisz
 - . le service de la Monnaie : Zéphirin Camélinat
 - . la justice : Eugène Protot
 - . l'Assistance publique : Camille Treilhard
- une gestion financière rigoureuse et honnête est assurée par Francis Jourde et Eugène Varlin

VERS L'AUTOGESTION

- les ateliers abandonnés par les patrons sont confiés aux ouvriers
- Conseil ouvrier à l'atelier du Louvre
- Albert Theisz envisage l'élection du Conseil général des Postes